

Formation préparatoire à l'habilitation électrique
BR, B1, B2, BC

Elec – électricien -
Version du
28/05/2024

Public visé : FORMATION POUR ELECTRICIEN

Tous collaborateurs électriciens assurant la maintenance préventive et corrective des installations électriques en très basse tension (0 à 50 volts) et en basse tension (de 50 à 1000 volts).

Le niveau choisi sera déterminé en fonction du poste de travail de chaque apprenant et du retour du questionnaire de poste BT / HTA-B1/2(V)-BR-BC-HOV

Bases Réglementaires :

- Décret n°2010-1118 du 22 septembre 2010
- Articles R4544-9 et R4544-10 du code du travail
- NORME NFC18-510/A1 (Janvier 2012) Amendé février 2020
- Documents INRS (ED6127 et ED6187)

Prérequis :

- Avoir, dans le domaine de tension considéré sur les ouvrages ou installations électriques, des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle, et notamment :
- Différencier les grandeurs électriques (telles que courant, tension, résistance, puissance) et les types de courant (alternatif et continu),
- Identifier les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects,
- Identifier les équipements électriques dans leur environnement (fonctions : séparation, protection commande, etc.),
- Lire un schéma électrique et reconnaître les matériels à partir de leurs symboles.
- Utiliser des appareils de mesure de grandeurs électriques.

Email : patrice.brunet@fpa-prevention.com

Téléphone : 06 68 26 29 59

Adresse : 3 Rue du Golf, CS 60073
33701 MÉRIGNAC CEDEX

FPA - Formation Prévention Accompagnement

Organisme de formation - Numéro OF : 75331256533

Siret : 888 105 228 000 17 - RCS Bordeaux - SAS au capital de 1000 €
APE : 8559 A - N° de TVA : FR 24513520817

www.fpa-prevention.com

Objectif(s) pédagogique (s)

Cette formation vise à faire habilitier par l'employeur les collaborateurs électriciens dont les tâches reposent sur la réalisation de travaux d'ordre électrique sur des installations ou électriques en basse tension.

À l'issue de la formation, les participants seront en mesure :

- D'analyser et appréhender le facteur « risque électrique » dans leur environnement de travail (Article D.3.1.9.2 normes NFC18-510),
- De connaître, d'appliquer et de faire appliquer les prescriptions de la norme NFC 18-510 (version de janvier 2012) visant à se prémunir du risque électrique (Article D.3.1.9.2 normes NFC18-510),
- De connaître les limites de leurs attributions et domaines d'intervention sur les installations électriques existantes (Article D.3.1.9.2 normes NFC18-510),
- D'appliquer les procédures de connexion-déconnexion sous tension (Article 10.3.4 norme NFC18-510),
- De procéder à des consignations,
- D'installer et d'utiliser des équipements de protection individuelle et collective,
- De procéder aux recherches de défaut (Articles 10.3.3.1.3 norme NFC18-510),
- De se prémunir du risque électrique lié à l'utilisation d'outils à main ou électroportatifs,
- De connaître et d'appliquer les préconisations normalisées relatives aux travaux d'ordre électrique hors tension dans le domaine de la basse tension et au voisinage de pièces nues,
- D'adopter une conduite adaptée en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique (Article 13 norme NFC18-510).

Email : patrice.brunet@fpa-prevention.com

Téléphone : 06 68 26 29 59

Adresse : 3 Rue du Golf, CS 60073
33701 MÉRIGNAC CEDEX

FPA - Formation Prévention Accompagnement

Organisme de formation - Numéro OF : 75331256533

Siret : 888 105 228 000 17 - RCS Bordeaux - SAS au capital de 1000 €
APE : 8559 A - N° de TVA : FR 24513520817

www.fpa-prevention.com



Durée et modalité d'organisation :

- **Dates** : 1 session mois
- **Durée pour une Initiale** : 3 jours soit 21h de formation
- **Recyclage** : 2 jours soit 14h de formation
- **Taille du groupe** : 3 à 10 personnes en présentiel - Pour la réalisation de la session minimum 3
- **Lieux** : En intra entreprise ou dans nos locaux

Accessibilité :

L'organisme de formation mobilise les expertises, outils et réseaux partenaires pour favoriser l'accueil des personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour envisager la faisabilité.

Tarifs :

En centre de formation : 550€ ttc

En intra entreprise : sur devis nous consulter

Déroulé / contenu de la formation :

Module 2 : Référentiel INRS – Thèmes communs

- Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure,
- Ouvrages ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels,
- Zones d'environnements et leurs limites,
- Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation,



- Analyse des risques et mise en œuvre des principes généraux de prévention,
- Surveillance des opérations,
- Mise en sécurité d'un circuit : mise hors tension, VAT, consignation, mise hors de portée,
- Equipement de protection collective : identifier, vérifier, utiliser,
- Equipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre,
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques,
- Evaluation du risque électrique.

Module 7.8.4 : Référentiel INRS

- Limites de l'habilitation BR, BS, B1V, H0V
- Fonction des matériels électriques : Coupure, protection, commande, séparation,
- Chargé d'exploitation électrique : Rôle, instructions, échange (documents, informations), respect des consignes,
- Equipements de travail utilisé : risques, vérification, identification, utilisation,
- Documents applicables lors d'une intervention : autorisation de travail, instructions de sécurité...
- Mesures de prévention à appliquer lors d'une intervention générale basse tension : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter,
- Etapes et documents applicables lors d'une consignation pour son propre compte
- Procédures de remplacement/raccordement et instructions de sécurité associées

Module 3 : Pratiques

- Eliminer un risque de présence de tension dans la zone de voisinage renforce BT - zone 4 - (mise en place de nappe isolante, etc.),
- Réaliser les opérations de consignation,

- Identifier les zones d'environnement dans lesquelles il peut intervenir (domaine de tension, zone d'environnement, locaux réservés, etc.).
- Réaliser les opérations de connexion et de déconnexion en présence ou non de tension.
- Réaliser un nappage

Moyen d'encadrement :

Formateur ou Prestataire de FPA,

- Formateur Titré FPA (Formateur professionnel d'adultes)
- Formateur en électricité
- Disposant d'une solide expérience terrain en électricité

Méthodes mobilisées : (Moyens pédagogiques et techniques)

- La formation est conduite dans une salle équipée d'un vidéoprojecteur et de supports pour cours (tableau, story-board).
- Des documents normalisés sont utilisés en support de mise en pratique de la norme NFC18-510.
- Des maquettes pédagogiques sont mises à dispositions pour les apports pratiques.
- Des équipements de protection individuel sont mis à disposition des participants (tapis, VAT, gant, écran facial, cadenas, macaron, etc...).

Modalités de suivi et d'évaluation :

- Evaluation tout au long de la formation par des QCM à blancs
- Evaluation des exercices pratiques

Livrables remis aux stagiaires :

- Attestation de présence
- Titre d'habilitation
- Livret pédagogique pour électricien
- Avis après formation

Modalités et délai d'accès :

- Centre de formation : Planning sur le site internet : **fpa-prévention.com** avec formulaire de réservation, Inscription 1 semaine avant au plus tard et sous réserve des places disponibles – Participant minimum : 3
- En intra : sous 15 jours ouvrés minimum

Conditions de réussite :

- Les apports théoriques et pratiques sont considérés comme acquis sous réserve :
 - D'avoir suivi la formation sur les 21 heures consécutives pour l'initiale et les 14h pour le recyclage
 - D'avoir obtenu un résultat satisfaisant aux QCMs formatifs et à l'épreuve sommative,
 - D'avoir réussi les épreuves de mises en pratique.

Email : patrice.brunet@fpa-prevention.com

Téléphone : 06 68 26 29 59

Adresse : 3 Rue du Golf, CS 60073
33701 MÉRIGNAC CEDEX

FPA - Formation Prévention Accompagnement

Organisme de formation - Numéro OF : 75331256533

Siret : 888 105 228 000 17 - RCS Bordeaux - SAS au capital de 1000 €
APE : 8559 A - N° de TVA : FR 24513520817

www.fpa-prevention.com